

N/REF : 19/03/2025 11H33 C:009687 I:12723
V/REF : 0825319591
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 a 11H33

LETRENE SOPHIE

**5 RUE DES ARTISANS
35470 LA NOE BLANCHE**

SELON DEVIS N°

IMMEUBLE : 5 ARTISANS
5 RUE DES ARTISANS
35470 LA NOE BLANCHE

Rennes, le 25 Mars 2026

Référence Marché: Plomb./Electricité/Serrurerie

LOCALISATION : ALLEE 5 ARTISANS - MME LETRENE 06 62 53 27 59

MAIL : SOPHIE.LETRENE@GMAIL.COM

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5030062 du 11/03/2025 d un montant de
2352 € TTC 2000€ A CHARGE AXA ET 352 € TTC A CHARGE CLIENT

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 26/03/25
MISE EN PLACE DE VEHICULE ET MATERIEL
COUPURE ECS ET EFS
VIDANGE RESEAU ECS ET EFS
DECOUPE ET ENLEVEMENT SECTION RESEAU DN 16 CUIVRE
FOURNITURE ET POSE SECTION RESEAU DN16 CUIVRE
REMISE EN EAU RESEAU
CONTROLE ETANCHEITE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence		293,34
			293,34
		TOTAL H.T.	293,34
		T.V.A. a 10,00%	29,33
		TOTAL T.T.C.En EURO	322,67

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.